

AD/AD

REPUBLIQUE POPULAIRE DU CONGO

MINISTRE DU TRAVAIL, DE LA SECURITE
SOCIALE ET DE LA JUSTICE.

DIRECTION GENERALE DE LA FONCTION
PUBLIQUE

DIRECTION DE LA GESTION DU PERSON-
NEL CIVIL DE L'ETAT

(C/ I S A S :

DECRET N° 87/234 DU 28/5/87, *Malvau*
DGFP.DGFCB.SAV

Portant promotion au titre de l'année
1985 de certains fonctionnaires des ca-
dres de la catégorie A, hiérarchie I du
Corps des Chercheurs et Techniciens de
Recherche du Personnel de la Recherche
Scientifique.

En tête : ELCHOC Felin

LE PREMIER MINISTRE,

(/u la Constitution du 8 Juillet 1979;
(/u la loi n° 075/84 du 7.12.84, portant ratifica-
tion de l'Ordonnance n° 049/84 du 23.6.84, portant modifica-
tion de certaines dispositions de la Constitution du 8 Juillet
1979;

(/u l'arrêté n° 2057/FF du 21.6.80, fixant le règle-
ment sur la solde des fonctionnaires;

(/u le décret n° 15/62 du 3.2.62, portant statut gé-
néral des fonctionnaires;

D.G.B.

(/u le décret n° 62/130/FF du 9.5.62, fixant le ré-
gime des rémunérations des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/197/FF du 5.7.62, fixant les ca-
tégories et hiérarchies des cadres créées par la loi n° 15/62
du 3.2.62, portant statut général des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/198/FF du 5.7.62, relatif à la
nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres
de l'Etat;

(/u le décret n° 65/170/FF-BE du 25.6.65, réglemen-
tant l'avancement des fonctionnaires;

(/u le décret n° 62/642 du 16.9.82, portant statut
Particulier du Personnel de la Recherche Scientifique;

(/u le décret n° 64/856 du 6.10.84, portant nomination
du Premier Ministre;

(/u le décret n° 86/1172 du 10.12.86, portant nomina-
tion des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 86/1173 du 10.12.86, portant organisa-
tion des intérim des Membres du Gouvernement;

(/u le décret n° 85/280 du 5.5.85 déterminant le cir-
cuit d'approbation des actes relatifs aux intégrations, avanco-
ments et révisions des situations administratives des agents
de l'Etat;

(/u le décret n° 86/877 du 10.07.86 sur la prise
d'effet des avancements et relassements;

(/u le décret n° 87/233 /MSSJ. DGFP.DGFCB.SAV du
28/5/87 portant inscription au tableau d'avancement au titre
de l'année 1985 de certains fonctionnaires des cadres de la ca-
tégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de
Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique et dressant
la liste du fonctionnaire de ces mêmes cadres avançant à l'an-
cienneté à trois (3) ans.

DECRETE :

ARTICLE 1ER - Sont promus/aux échelons ci-après au titre de l'année 1985 les fonctionnaires des cadres de la catégorie A, hiérarchie I du Corps des Chercheurs et Techniciens de Recherche du Personnel de la Recherche Scientifique dont les noms suivent ACC = Néant

A/ - MAITRE DE RECHERCHE

AU 3° ECHELON, indice 2010

Mr. - ELONGO (Felix)

p/c du 1.01.85

Brazzaville

B/ - CHARGES DE RECHERCHE

AU 2° ECHELON, indice 1400

Mr. - MPATI (Jerôme)

p/c du 13.02.85

Brazzaville

AU 4° ECHELON, indice 1600

MM. - DIAMOUANGANA (Jean)

- NKOUKA Nazaire

p/c du 1.01.85

Brazzaville

p/c du 1.01.85

CIP à OUA (Cameroun)

AU 5° ECHELON, indice 1750

Mr. - TATY (Joseph)

p/c du 15.07.85

Brazzaville

C/ - ATTACHES DE RECHERCHE

AU 3° ECHELON, indice 1010

MM. - MIYOUNA (Thomas-Claude)

- BANI (Gregoire)

- LOUBAYI Augustin

- KIBONGUI Jean-Pierre

- NZOUMBA (Pauline)

p/c du 1.01.85

Brazzaville

p/c du 1.01.85

p/c du 1.01.85

p/c du 1.07.85

Loudima

p/c du 27.06.86

Brazzaville

AU 5° ECHELON, indice 1240

MM. - MAVOUNGOU ZAOU (Celestin)

p/c du 1.01.85

Loudima

...../.....

Monsieur DELLO (Jean) (p/c du 1.07.1985

Pointe-Noire

Au 8^e échelon, indice 1650

Monsieur BANIAKINA (Jonas) (p/c du 1.07.1985

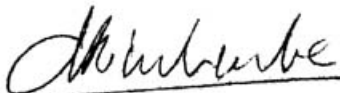
Brazzaville

Article 2 .- Conformément aux dispositions du décret n° 36/377 du 18/07/1986^{avisé}, cet avancement ne produira aucun effet financier jusqu'à nouvel ordre.

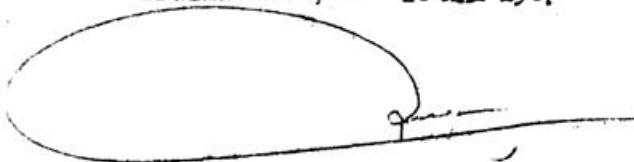
Article 3 .- Le présent décret qui prendra effet du point de vue de l'ancienneté pour compter des dates ci-dessus indiquées, sera enregistré, publié au JORPC et communiqué partout où besoin sera. /-

Par le Premier Ministre,
Le Garde des Sceaux,
Ministre du Travail, de la Sécurité
Sociale et de la Justice,

Brazzaville, le 28 MAI 1987



Commandant Diendonné KIMBEMBE.-



Ange Edouard POUNGUI .-

AMPLIATIONS :

JORPC	1
DGFP/DGRCE	39
DGB	2
DCF	2
MRS	2
DGRST/Dossiers	26
DGPCE/BST	2
CIP-OUA (Cameroun)...	2
LOUDIMA	2
INTERESSES	13
SGG/BC	2